



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité des athlètes français et jeux olympiques d'hiver 2018 en Corée

Question écrite n° 4371

Texte de la question

Mme Constance Le Grip alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la participation des athlètes français aux jeux olympiques d'hiver à PyeongChang en Corée du Sud, qui se dérouleront du 9 au 25 février 2018. En effet, la ministre des sports a émis dans la matinale d'une grande radio, le 21 septembre 2017, des doutes sur la sécurité des athlètes français en Corée du Sud, PyeongChang étant située à 80 kilomètres de la frontière avec la Corée du Nord, et nul n'ignore les menaces proférées encore récemment par le régime de ce pays. De grands pays comme les États-Unis ou le Royaume-Uni sont dans les mêmes interrogations quant à la sécurité de leurs athlètes durant leur séjour en Corée du Sud. Ainsi, l'Autriche et l'Allemagne réfléchissent à leur participation aux jeux olympiques. Conscient des inquiétudes manifestées, le gouvernement de Corée du Sud a programmé une série d'entraînements militaires durant la période des jeux olympiques. La ministre des sports ayant annoncé qu'elle « ne mettra jamais dans l'insécurité l'équipe de France » et que, « si la situation s'envenime et qu'on n'arrive pas à avoir une sécurité affirmée, l'équipe de France restera ici », elle souhaite connaître la situation précise quant à la participation de la délégation française aux jeux olympiques d'hiver 2018.

Texte de la réponse

La France, qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024, se réjouit de l'inauguration, le 9 février prochain, des Jeux olympiques d'hiver à Pyeongchang. La France a exprimé à plusieurs reprises sa pleine confiance aux autorités sud-coréennes dans l'organisation de cet événement pacifique et sportif. Des discussions se sont tenues le 9 janvier 2018 entre les deux Corées. Une délégation du Nord participera aux JO d'hiver, qui se tiendront du 9 au 25 février prochain. La France a également soutenu la résolution relative à l'adoption d'une Trêve olympique adoptée au moyen du consensus par l'Assemblée générale de l'ONU le 14 novembre dernier.

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4371

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 janvier 2018](#), page 28

Réponse publiée au JO le : [6 février 2018](#), page 977